

Le Magazine

N° 29 / octobre 2009

d'Information de la Communauté de Communes du Clermontais

Aspiran ■ Brignac ■ Cabrières ■ Canet ■ Ceyras ■ Clermont-l'Hérault ■ Fontès ■ Liausson ■ Lieuran-Cabrières ■ Mérifons
Mourèze ■ Nébian ■ Octon ■ Paulhan ■ Péret ■ Salasc ■ Usclas d'Hérault ■ Valmascle ■ Villeneuve

Annuaire 2009 des Associations du Clermontais



Le Clermontais, traditions et modernité



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

**Il vient de sortir,
demandez le !**

**Dossier spécial
petite enfance
jeunesse**

p.4

**Le tourisme à
l'étude**

p.11

Le Clermontais, traditions et modernité



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

édito



Édito du Président de la Communauté de Communes du Clermontais

L'été n'est pas forcément synonyme de vacances. Comme vous pourrez le lire dans ce magazine, l'activité communautaire n'a pas connu de trêve estivale.

Le service Petite Enfance-Jeunesse, pour qui l'été est la période de pointe, a affiché complet. Les 70 animateurs des pôles de loisirs ont accueilli plus de 600 enfants en juillet et août et n'ont pas ménagé leurs efforts pour leur offrir de vraies vacances, avec activités de découverte, de sport et de détente, multiples sorties à la mer, à la montagne, au Salagou et sur le nouveau site de loisirs de Villeneuve mis à la disposition de la CCC par la commune de Clermont l'Hérault.

Un bilan plus que positif puisque les accueils de loisirs, victimes de leur succès, ont même été contraints de refuser des enfants, faute de place. La réflexion est déjà engagée pour faire encore mieux l'année prochaine.

Au moment de mon élection à la tête de la Communauté de communes, en avril 2008, j'avais annoncé mon intention de dynamiser l'action de la collectivité dans ses domaines de compétence et de travailler à les étendre. En un peu plus d'un an, nous avons beaucoup progressé. J'avais placé au premier rang de nos objectifs le développement économique. La création de la Zone d'activité économique de la Salamane s'inscrit dans cette ligne de conduite. Et quoiqu'en disent ses détracteurs, j'affirme que l'implantation de la plateforme logistique de Système U et les autres entreprises qui viendront s'y installer dans la foulée généreront de nombreux emplois. Je m'en expliquerai prochainement auprès des habitants du Clermontais, dont je sais que la grande majorité partage mon point de vue.

Je le dis d'avance : l'équipe dirigeante de la CCC ne changera pas de cap. Nous travaillons actuellement à la prise de compétence tourisme, que j'ai toujours considéré comme un atout majeur du développement économique et de l'emploi sur notre territoire. La même analyse s'applique à la culture dont l'acquisition de la Maison Salasc, que nous évoquons dans ce magazine, constitue le premier étage de la fusée.

Je voudrais terminer cet édito en annonçant une nouvelle de circonstance après cet été de chaleur intense. Le projet du fameux Centre aquatique que tout le monde réclame va entrer dans sa phase de réalisation, après une révision complète qui ne fut pas une mince affaire. Nous avons ouvert récemment les 95 offres du nouveau projet... Les résultats me permettent de dire que nous resterons dans notre prévision de 8 M€ au lieu des 13 M€ du projet initial. Le chantier pourrait commencer fin 2009-début 2010 et s'achever courant 2011.

Sur cette note optimiste, je souhaite à tous une bonne rentrée.

Cordialement,

Alain Cazorla

Président de la Communauté de Communes du Clermontais
Maire de Clermont l'Hérault • Conseiller Général

sommaire

- Page 3 :** **La CCC de A à Z**
Au fil des conseils : Lors des Conseils communautaires du 10 juin et du 15 juillet les élus ont voté
Décision communautaire :
L'achat de la maison Salasc à Clermont l'Hérault
- Pages 4 à 7** **Au cœur des services intercommunaux**
Petite enfance et Jeunesse :
Retour sur la saison estivale dans les accueils de loisirs de la CCC
Des nouveaux locaux pour les services petite enfance / jeunesse
- Pages 8 et 9** **Travaux et aménagement du territoire**
La valorisation du patrimoine Clermontais, une priorité
Opération façades privées
Arrêt dans la commune de Villeneuve, une illustration du principe de solidarité intercommunale
Une aire d'accueil intercommunale pour les gens du voyage
- Pages 10 et 11** **Développement économique, emploi, formation**
Objectif emploi en Pays Cœur d'Hérault
Le Raid emploi,
Le Markethon
L'actualité des ZAE : De nouvelles entreprises aux Tannes Basses à Clermont l'Hérault continuent de s'installer
Vers une compétence tourisme intercommunale
- Page 12 :** **À la rencontre des nouveaux élus**
3^{ème} arrêt dans la commune de Valmascle
- Pages 13 à 15** **Environnement, collecte et traitement des déchets**
L'actualité de l'Agenda 21 de la CCC
Economie d'énergie tout azimut pour la CCC
Tri sélectif des déchets
Le festival "Mourèze fait son cirque"
Les éco-gestes au quotidien n°10
- Pages 16 et 17** **Gens d'ici - Gens d'ailleurs**
Le Haras de l'Olympe, l'univers du cheval à Aspiran
La Base de plein air du Salagou à Clermont l'Hérault
- Page 18 et 19** **Animations intercommunales et locales**
Les Balades du Patrimoine
Dans les communes
- Page 20 :** **Tournée dans le Clermontais :**
Le sentier artistique de Mourèze 2009 "Reflets et Lumières"

Le Magazine

LA CCC DE A À Z

Au fil des Conseils

Lors du Conseil communautaire du 10 juin 2009 à Péret les élus ont voté

Syndicat mixte de gestion du Salagou - Plan pluriannuel d'investissement 2009 - 2012 • Protocole d'accord avec SYSTEME U SUD pour l'installation d'un pôle logistique sur la ZAC de la Salamane • CISPD - Conventions avec l'association "Accueil Marginalité Toxicomanie - Arc en Ciel" et avec l'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE) de l'Hérault • Vente de la parcelle BT n° 211 d'une surface de 2109 m² sur la ZAC de l'extension des Tanes Basses à Clermont l'Hérault • Etude de faisabilité technique et écono-

mique pour la mise en place d'une opération de valorisation du patrimoine et de développement touristique de la commune de Mourèze et réalisation des demandes de subventions • Convention d'objectifs 2009 avec la Maison des entreprises de Saint André de Sangonis • Conseil d'orientation énergétique - Convention avec Hérault Energie • Budget général - Décision modificative n° 1 • Budget annexe du PAEVHé - Décision modificative n° 1 • Budgets annexes de La BARTHE - Décision modificative n° 1, du Village des Métiers du Livre d'Art - Décision modificative n° 1, de L'ESTAGNOL - Décision modificative n° 1.

Lors du Conseil communautaire du 15 juillet 2009 à Clermont l'Hérault les élus ont voté

Syndicat de développement local du Pays Cœur d'Hérault (SYDEL) - Modification des statuts • Opération de ravalement des façades privées - Affectation des subventions d'investissement • Centre aquatique intercommunal - Dossier de demande de subventions • Contrat départemental de projet 2004 - 2009 du Clermontais - Programmation 2009 • Contrat départemental de projet 2004 - 2009 du Clermontais - Programmation 2007 - Avenant n°1 • Partenariat avec le Pays Cœur d'Hérault pour les éditions touristiques 2009 du Cœur d'Hérault • Aire d'accueil des

gens du voyage - Travaux de voirie et réseaux divers - Marché à procédure adaptée - Autorisation de signature du Conseil communautaire au Président • Aire d'accueil des gens du voyage - Construction d'un local d'accueil et de locaux sanitaires - Marché à procédure adaptée - Autorisation de signature du Conseil communautaire au Président • Travaux d'extension de la crèche de Clermont l'Hérault - Lot n° 4 Serrurerie/ Clôture - Marché à procédure adaptée - Autorisation de signature du Conseil communautaire au Président • Service urbanisme communautaire - Modification de la convention de mise à disposition d'un ingénieur principal de la CCC à la commune de Clermont l'Hérault.

Décision communautaire

L'achat de la maison Salasc à Clermont l'Hérault

Lors du Conseil Communautaire du 29 avril dernier, les élus ont décidé d'acquérir cet édifice du centre ville

Suite à la cessation d'activités de l'entreprise Salasc, les bâtiments industriels situés avenue Maréchal Foch à Clermont l'Hérault ont été mis en vente. Ces biens implantés à proximité du parking de la Gare offrent d'énormes potentialités pour le développement de services et d'équipements communautaires. Ils pourraient répondre à des besoins en terme d'équipements culturels tels qu'un nouveau cinéma, un théâtre, une école de musique, une médiathèque... C'est pourquoi la CCC s'est portée acquéreur d'une partie de la propriété en vente d'une surface de 3465 m² pour un montant de 830 000 euros, conformément à l'évaluation de France Domaine. La réalisation des différents équipements sera envisagée dans le cadre d'une étude sur le transfert de la compétence culture à la CCC, étude qui sera lancée prochainement.



Maison Salasc

AU CŒUR DES SERVICES INTERCOMMUNAUX

Petite enfance et jeunesse

Si les compétences petite enfance/jeunesse, sont récentes pour la CCC, l'investissement financier est en constante évolution.

Retour sur la saison estivale dans les accueils de loisirs de la CCC

Ouverture de l'Espace de Loisirs de Villeneuve

La nouveauté pour cet été dans les Accueils de loisirs de la CCC concerne l'ouverture de l'Espace de Loisirs de Villeneuve. Propriété de la ville de Clermont l'Hérault, ce site a été mis à la disposition gratuite de l'intercommunalité pour proposer aux petits Clermontois un nouvel espace, noyé dans la verdure. Du 3 juillet au 1^{er} septembre, deux animateurs permanents y ont accueilli à tour de rôle des groupes des différents pôles de loisirs pour des activités de nature variées : parcours sportifs, courses d'orientation, tir à l'arc, découverte de la flore et de la faune, constructions de cabanes... pour le plaisir des grands et des plus petits. Plus de 600 enfants ont pu profiter de ce site au cours du mois de juillet et presque autant en août.

Ce site est composé d'une grande bâtisse de 400 m² sur 3 étages et d'un parc boisé de plusieurs hectares.

Les enfants de 3 ans bénéficient de salles de repos avec dortoirs, douches et lavabos... Les repas sont tirés du sac car il n'existe pas de restauration sur place.



100% de réussite pour les séjours et les "quinzaines aquatiques"

Les 8 séjours organisés par les différents pôles ont connu cet été un énorme succès. Quelque soit la destination proposée, mer, montagne, lac du Salagou ou les activités VTT, spéléo, pêche ou même balade en train jaune, ils ont affiché complet pour la plus grande joie des organisateurs, des parents et surtout des enfants pour qui ces séjours offrent un bon terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité.

Les stages d'apprentissage de la natation ont également connu une fréquentation record aussi bien à la piscine de Paulhan que de Clermont l'Hérault.

Des rencontres intergénérationnelles au menu du pôle maternel de Clermont l'Hérault

Corine MOISAN, animatrice au pôle maternel de Clermont l'Hérault, est actuellement en formation pour obtenir son Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BP JEPS). Dans le cadre de sa formation, elle a mis en place un projet d'animation basé sur l'intergénérationnel et l'alimentation.

Depuis plusieurs semaines, les enfants du pôle maternel mais également du pôle primaire participent à la réalisation d'un jardin pédagogique et rencontrent régulièrement les pensionnaires de la maison de retraite de Clermont l'Hérault pour diffé-





rentes séances de sensibilisation thématique.

Dans le cadre de cette action les activités sont nombreuses et variées. Ils ont réalisé de la peinture végétale à partir de légumes (choux et betterave), d'eau de cendre, de jus de citron et d'eau savonneuse, avec laquelle ils ont fait de très jolis dessins, exposés dans le hall. Ils ont également réalisé de la confiture d'abricots, des sirops. Ils participent à des ateliers de sensibilisation aux goûts... le tout dans la joie et la bonne humeur avec les aînés.

Vu le succès de ce projet, il sera poursuivi en 2010 avec peut-être la création d'un potager pour les familles qui travaillent et ne possèdent pas de jardin.

C'est la rentrée, les inscriptions à l'Accueil intercommunal de loisirs associé à l'école démarrent

Depuis la rentrée 2008, la CCC prend en charge les enfants, matin, midi et soir avant et après la classe sur les communes de Ceyras, Nébian et Paulhan. Elle gère également la restauration dans les écoles de ces communes.

Les inscriptions peuvent se faire avec des cartes d'abonnement couvrant une période précise : de la rentrée scolaire aux vacances de Toussaint, de Toussaint à Noël, de Noël aux vacances d'hiver, des vacances d'hiver à celles du Printemps, des vacances de Printemps à celles de l'été ou bien avec des tickets occasionnels à la journée.

Les tarifs pour cette nouvelle année scolaire sont inchangés. Le coût de la carte est toujours de 18€ par enfant. Le ticket occasionnel coûte 1€ et le prix d'un repas, varie en fonction des revenus de la famille pour se situer autour de 4€.

Pour plus d'information et inscriptions

ALIAE de **Ceyras** au 04 67 88 67 04
ALIAE de **Nébian** au 04 67 96 05 09
ou au 04 67 44 00 71
ALIAE de **Paulhan** au 04 67 25 05 23
ou au 04 67 25 08 28

À noter sur vos agendas

Reprise des activités dans les différents pôles de l'Accueil de loisir intercommunal à partir du 1^{er} septembre.

Les inscriptions se font dans chacun des pôles :

Canet : 04 67 96 93 53

Ceyras : 04 67 88 67 04

Clermont l'Hérault maternel :
04 67 44 76 36

Clermont l'Hérault primaire :
04 67 96 23 05

Fontès : 04 67 25 04 04

Nébian : 04 67 88 22 17

Paulhan : 04 67 25 05 23

Innovation au service jeunesse :

Installation de Terminaux de Paiement Electronique dans les différents pôles.

Afin de faciliter le paiement des inscriptions dans les différents pôles des accueils de loisirs ou pour l'achat de tickets de cantine... mais également pour simplifier la comptabilité, le service jeunesse s'est équipé dernièrement de Terminaux de Paiement Electronique. Les usagers de ce service pourront donc payer avec leur carte bleue et ranger leur chéquier.

Avec ce nouveau système de paiement, les sommes seront directement encaissées ce qui permettra de gagner du temps.

AU CŒUR DES SERVICES INTERCOMMUNAUX

Des nouveaux locaux pour les services petite enfance / jeunesse :

Pour améliorer les conditions de travail du service petite enfance mais également du service jeunesse, la CCC a récupéré des locaux situés dans le parc de l'espace Marcel Vidal, qu'elle louait précédemment à l'IRFA SUD. Après quelques travaux d'adaptation réalisés par les agents du service technique de la CCC, les responsables de ces services et quelques agents ont pu investir leurs nouveaux bureaux.

Dans ces nouveaux locaux, il a également été aménagé un espace spécifique pour les assistantes maternelles du Service d'Accueil Régulier Familial. Elles pourront s'y retrouver tout au long de la journée afin de pratiquer avec les enfants qu'elles accueillent à leur domicile des activités ludiques ou pour récupérer du matériel pédagogique.

Le regroupement des services de la petite enfance dans ces nouveaux locaux facilite l'accès à l'information et les démarches administratives des parents pour la garde de leurs enfants.

Enfin, ces locaux accueillent également le relais d'assistant(e)s maternel(le)s (RAM) dans un environnement ludique, totalement repensé en fonction de ses missions.

A noter :

L'I.R.F.A SUD (l'Institut Régional de Formation pour Adultes) est maintenant installé au 33 rue Doyen René Gosse à Clermont l'Hérault
Tel : 04 99 91 48 25





Pas de trêve estivale pour les travaux d'extension de la crèche de Clermont l'Hérault

Dans le cadre de ses actions en faveur de la petite enfance, la CCC a lancé en juin des travaux d'extension de la crèche de Clermont l'Hérault. Avec la réalisation de ces travaux, la crèche de Clermont l'Hérault passera de 24 à 40 places et les surfaces disponibles doubleront. A son ouverture, la crèche, ne sera plus municipale mais intercommunale et donc ouverte à l'ensemble des Clermontois.

Pendant toute la durée des travaux, les enfants sont accueillis dans une crèche provisoire située à proximité.

Les travaux avancent vite et bien, ce qui laisse envisager une ouverture au cours du premier trimestre 2010.



La sortie d'une plaquette d'informations pratiques

La réalisation de cette plaquette était ressortie comme une priorité dans un questionnaire réalisé par le service petite enfance auprès de nombreux parents

Le service petite enfance vient d'éditer une plaquette d'information destinée à aider les parents à s'y retrouver dans les différentes possibilités qui s'offrent à eux pour la garde de leurs jeunes enfants sur le Clermontois.

L'ensemble des différents modes d'accueil est détaillé, ainsi que les conditions d'inscription, les spécificités de chaque structure d'accueil, la qualification du personnel... On y trouve également les différents projets du service pour les deux prochaines années ainsi qu'un annuaire pratique regroupant les acteurs locaux de la petite enfance.

Ce document sera amené à évoluer au fil des années en fonction des nouveautés du service.



Pour vous la procurer, rendez-vous dans : vos Mairies, à l'antenne de la DSD à Clermont l'Hérault, dans les différentes structures d'accueil, à la CCC ou sur demande au 04 67 88 95 50

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

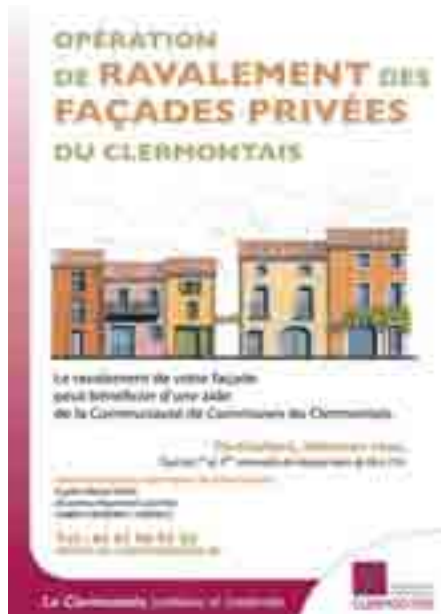
La valorisation du patrimoine Clermontais, une priorité

Depuis de nombreuses années la CCC participe activement à l'aménagement du territoire et à la valorisation du patrimoine. Elle a ainsi mis en place toute une série de mesures et différents financements intercommunaux à mobiliser, en fonction de la nature des travaux et des propriétaires des édifices.

Ces actions permettent de préserver les éléments identitaires du territoire mais également de répondre à des enjeux d'ordre économique et sociaux et de favoriser la solidarité intercommunale.

Petit tour d'horizon des programmes de subventions.

Dans le cadre de l'opération "Ravalement des façades privées" pour les particuliers qui existent depuis 1997, ce sont plus de 472 façades qui ont été rénovées. Cela représente plus de 3,8M d'€ de travaux réalisés à 64% par des artisans du Clermontais et plus de 800 000 € de subventions intercommunales accordées aux propriétaires.



L'opération de "Mise en valeur des façades des bâtiments communaux" permet aux communes de bénéficier de subventions intercommunales. La CCC peut en effet, accorder une fois par an à chacune de ses communes membres une subvention intercommunale, plafonnée à 15 000 € pour le ravalement des façades d'un bâtiment public communal de plus de 20 ans. Suite aux demandes formulées, le Conseil Communautaire a décidé pour 2009, de participer au financement de plusieurs opérations communales en engageant plus de 53 000 € au titre de cette action :

CEYRAS, Réfection de la façade de la mairie - 15 000 €

PAULHAN, Ravalement des façades des anciennes écoles - 15 000 €

PERET, Ravalement de la façade de l'école - 4 132,52 €

VALMASCLE, Réfection de la façade de l'Hôtel de ville - 4 390 €

VILLENEUVETTE, Restauration de la façade de l'église communale - 15 000 €

En complément de cette action, il existe une opération "Bâtiments communaux" qui permet à la CCC d'accorder une fois par mandat à chacune de ses communes membres une subvention intercommunale plafonnée à 50 000 € pour la réhabilitation, la mise en valeur, l'aménagement d'un bâtiment ou d'un espace public. Dans l'hypothèse où la somme de 50 000 € ne serait pas consommée sur une seule opération, le reliquat pourra être réparti sur plusieurs opérations dans la mandature. Suite aux demandes formulées par les communes, le Conseil Communautaire a décidé pour 2009, de participer au financement de plusieurs opérations communales en engageant plus de 270.000 € au titre de cette action

ASPIRAN, Aménagement de la mairie, 50 000 €

LIAUSSON, Aménagement du parvis de la mairie, 40 070 € et création d'une salle polyvalente 9 930 €

LIEURAN CABRIERES, Création d'une salle d'activités, 33 118 €

NEBIAN, Aménagement de l'agence postale, 22 500 €

PERET, Rénovation de l'église Saint Félix, 44 850 €

SALASC, Aménagement d'un bâtiment communal, 50 000 €

VALMASCLE, Réhabilitation de la mairie, 6 978 €

VILLENEUVETTE, Rénovation de l'éclairage de l'église, 4 403 €

Arrêt dans la commune de Villeneuve, une illustration du principe de solidarité intercommunale

Très attachée à la valorisation de son patrimoine, la commune de Villeneuve a demandé à la CCC de participer au financement des travaux de réhabilitation de son église et a souhaité cumuler les deux aides existantes sur cette même opération.

Explications des élus de la commune.

"La cité de Villeneuve et les réseaux hydrauliques qui lui fournissaient eau et énergie, sont un élément exceptionnel du patrimoine industriel languedocien. C'était une manufacture royale de draps de laine, créée en 1674 par des bourgeois clermontais avec l'appui du ministre Colbert et les aides des Etats du Languedoc.

Elle a exercé son activité jusqu'en 1954 ; dès lors, il n'y avait plus de ressources financières industrielles pour entretenir la cité. En 1968, M. Camille Maistre, propriétaire du bâti, a constitué la cité en une copropriété pour en vendre les éléments.

Les 48 copropriétaires privés ont restauré les maisons d'habitation et réhabilité la moitié des anciens ateliers ; ils y ont consacré l'équivalent de 8 millions d'euros actuels, tandis que le Conseil Général, ayant acquis 17% des millièmes de la copropriété, sauvait le Buffet d'Eau et la dernière haute cheminée, symbole de l'ère industrielle XIX^{ème}. Parallèlement, les municipalités successives obtenaient des aides publiques pour doter la commune de l'infrastructure moderne convenable : eau potabilisée, assainissement, pavage des rues, aménagement d'une mairie.

Amoureux de Villeneuve, ses élus ont demandé et obtenu en 1995 la création d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain (ZPPAU) pour pro-



téger le charme et l'authenticité de leur commune ; dès lors, nul ne pouvait dénaturer le site par des actions irresponsables.

Il reste à restaurer ou réhabiliter les bâtiments en souffrance et à aménager les alentours pour créer de la vie en respectant la mémoire des entrepreneurs et des ouvriers qui ont fait vivre Villeneuve pendant près de trois siècles. La protection de l'État n'apporte pas les fonds nécessaires pour ces opérations. La charge financière pour le sauvetage de certains éléments et l'entretien de l'ensemble des édifices publics dépasse les moyens d'une municipalité d'une soixantaine d'habitants. Il faut des aides extérieures.

L'église est un de ces bâtiments à restaurer. Bâtie en 1678 par les fondateurs protestants de la manufacture pour leurs ouvriers catholiques, elle a été agrandie en 1640 et décorée en 1870 par un peintre célèbre de l'époque, Jacques Pauthe. Ces peintures sont un témoignage exceptionnel du paternalisme chrétien du XIX^{ème} siècle. On y voit une allégorie "Dieu bénit le travail" et une autre où matérialisme et athéisme sont explicitement condamnés !

Elle a été cédée à la municipalité pour le Franc symbolique en 1994 ; celle-ci a aussitôt fait refaire la toiture (1999) avec l'aide de la Région, du Conseil Général et de l'association "Sauvegarde de l'Art Français" et entrepris la restauration des peintures, qu'elle poursuit avec l'aide financière de la paroisse Saint-Paul Coeur d'Hérault (1500 €) et de l'association "Les Amis de Villeneuve" (31781 € de 2005 à 2007).

Cette année, la municipalité entreprend la restauration des façades les plus dégradées ; ayant demandé et obtenu en 2007 d'adhérer à la Communauté de Communes du Clermontais, elle bénéficie de son aide (15000 €), s'ajoutant à celles du Conseil Général (15000 €), de la Région (10000 €) et de "Sauvegarde de l'Art Français" (10000 €).

Par ailleurs, la CCC participera à la rénovation de l'installation électrique de l'église (4403 €, soit la moitié de l'opération) pour permettre des activités culturelles dont bénéficieront tous les habitants du Clermontais".



Une aire d'accueil intercommunale pour les gens du voyage

Démarrage de la construction d'un local d'accueil et des sanitaires

La CCC compte parmi ses compétences celle de "l'aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage". La loi du 5 juillet 2000 pose les principes d'une nouvelle législation qui oblige les communes de plus de 5000 habitants à participer à l'accueil des gens du voyage. Sur notre secteur, c'est la Communauté de Communes qui remplit ce rôle.

Elle a ainsi fait l'acquisition d'un terrain pour créer une aire intercommunale à Clermont l'Hérault au lieu dit Le Canourgue.

Le projet consiste à réaliser une aire d'accueil d'une capacité de 10 emplacements pouvant chacun accueillir 2 caravanes. Cette aire disposera de 5 blocs sanitaires double dont un totalement accessible aux handicapés. Un local d'accueil sera également créé indépendamment pour la gestion des personnes entrantes et sortantes.

La végétation omniprésente jouera un rôle important dans le traitement qualitatif de l'ensemble du terrain et dans la délimitation des espaces de stationnement.

Les travaux de construction du local et des sanitaires devraient débuter prochainement.

Le coût total de cette opération (achat du terrain, honoraires, VRD, travaux...) s'élèvera à un peu plus de 700 000 € HT.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION

Objectif emploi en Pays Cœur d'Hérault

Les acteurs de l'emploi du Pays Cœur d'Hérault se sont mobilisés pour proposer des actions en faveur de l'orientation, de la formation et de l'emploi. Voici les deux derniers rendez vous pour l'année 2009.

Le Raid emploi

Samedi 11 septembre à GIGNAC

Cette action s'adressait aux demandeurs d'emploi volontaires qui souhaitent être parrainés par un dirigeant et s'investir dans des épreuves sportives au côté du chef d'entreprise ainsi qu'aux chefs d'entreprises qui souhaitent accompagner des demandeurs d'emploi et leur faire bénéficier de leurs conseils et de leurs réseaux.

Le Markethon

Judi 15 octobre à Lodève et Clermont l'Hérault

Cette manifestation, coordonnée au niveau national par le COMIDER se déroule sur l'ensemble du Pays Cœur d'Hérault et s'adresse aux demandeurs d'emploi volontaires qui souhaitent visiter les entreprises et collecter leurs intentions d'embauche ou de stages. Ces offres seront prioritairement destinées aux Markethoniens.

Pour plus d'information ou pour participer, appelez la Maison de l'Emploi au 04 67 88 24 13

L'actualité des ZAE

De nouvelles entreprises continuent de s'installer sur les ZAE des Tannes Basses à Clermont l'Hérault. La preuve en images :



Vers une compétence tourisme intercommunale

La CCC a fait appel aux bureaux d'études SADL et 2is pour l'aider à développer son potentiel touristique et valoriser ainsi de nouvelles ressources économiques en créant des activités et emplois supplémentaires sur son territoire.

Ainsi, depuis quelques mois maintenant, le Clermontais fait l'objet d'une étude.

Un déséquilibre entre les communautés de communes du Pays Cœur d'Hérault

La Communauté de Communes du Clermontais, au même titre que les Communautés de Communes de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois et Larzac composent la destination touristique Cœur d'Hérault, valorisée sous cette appellation par le Comité Départemental du Tourisme de l'Hérault (CDT).

Le CDT et le Pays Cœur d'Hérault s'efforcent depuis plusieurs années d'organiser cette destination, de professionnaliser l'activité touristique, d'améliorer les conditions d'accueil et faciliter l'accessibilité à l'information et aux sites, de renforcer l'attractivité selon une double logique identitaire et qualitative, de développer une offre d'hébergement de qualité, et d'élaborer une véritable stratégie marketing afin de mettre en marché la destination.

Cependant, l'organisation touristique du territoire présente de grandes différences qui freinent la mise en place d'actions fortes. En effet, si les communautés de communes de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois et Larzac ont la compétence tourisme et disposent d'un Office de Tourisme Intercommunal, le Clermontais est quant à lui doté de deux offices de tourisme associatifs aux moyens limités.

Compte tenu des potentialités touristiques du Clermontais et des projets d'envergure en cours de réflexion pour valoriser ce riche patrimoine et améliorer l'accueil touristique dans différentes communes du Clermontais, le Conseil Communautaire a décidé de remédier à ce déséquilibre et envisage de solliciter prochainement de la part de ses communes le transfert de la compétence tourisme.



Office de Tourisme de Paulhan

Un transfert mais pas à n'importe quel prix ou n'importe comment

Pour accompagner ce transfert de compétence, la CCC a fait appel à des experts en la matière. La mission de ce cabinet d'étude est double. Il y a tout d'abord eu une phase stratégique consistant à établir un diagnostic de la situation existante et à définir un schéma directeur touristique pour le Clermontais conforme à la stratégie touristique du Pays et du CDT. Cette étape a duré deux mois au printemps avec la rencontre d'un grand nombre de professionnels du tourisme sur le territoire.

Actuellement le cabinet travaille sur la définition de l'intérêt communautaire et de l'organisation touristique sur le Clermontais. Son rôle est d'étudier l'ensemble des conséquences organisationnelles et financières de chaque mission liée au développement touristique dans le cadre de l'éventuel transfert de compétence pour 2010. L'évaluation financière du transfert de charges a été présentée par les élus comme une priorité de la mission d'étude afin d'anticiper les conséquences pour la CCC.

Cette étude aboutira sur un rapport de présentation final avec un ensemble de préconisations, qui seront présentées lors d'un Comité de Pilotage courant septembre, afin de permettre aux élus de voter ce transfert dans les meilleures conditions possibles et en toute transparence.



Office de Tourisme de Clermont l'Hérault

ENQUÊTE, À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX ÉLUS

4^{ème} arrêt dans la commune de Valmascle

Les élections municipales de mars 2008 ont entraîné le renouvellement de nombreux conseils municipaux et l'arrivée de nouveaux élus au sein du Conseil Communautaire. Cette rubrique a pour objectifs de vous les présenter.

Taille de la commune : 699 ha

Nombre d'habitants : 41 habitants

Budget de la commune :

budget principal : 126 607 € et budget eau : 258 490 €



Explications de Gerald Valentini, Maire, délégué communautaire et viticulteur et de Martine Valentini, adjointe, déléguée communautaire exerçant les fonctions de secrétaire de mairie, en charge des visites commentées de Villeneuve.

1. En quelques mots, pouvez vous vous présenter et présenter votre commune ?

Petite commune rurale située en limite ouest du territoire intercommunal, caractérisée par un habitat dispersé, l'affaire n'est pas simple. Les dépenses incontournables relatives à l'amélioration et à la sécurisation de l'AEP, les prochains travaux d'assainissement collectif au village, un 2^{ème} forage prévu, représentent de très lourds investissements au regard des modestes recettes communales. Rude bataille pour l'obtention des subventions !

2. Comment s'est passée votre intégration au sein du Conseil Communautaire de la CCC ?

Très bien. Membre du précédent conseil communautaire, j'y ai trouvé bon nombre de collègues, réélus ou nouveaux élus avec lesquels les points de convergence sont nombreux.

Martine Valentini : dans de bonnes conditions. Connaissant plusieurs des membres du conseil communautaire, je m'y suis sentie rapidement à l'aise.

3. Comment participez-vous au travail de la structure intercommunale ?

Nous participons aux différentes commissions telles que celles des finances, du développement économique, travaux...

4. Quels sont pour vous les dossiers prioritaires de la CCC ?

Avant toute chose, je souhaite que l'une des priorités de la CCC soit de contenir les dépenses. Il est demandé aux contribuables de la communauté un effort supplémentaire, nous nous devons en échange d'avoir une politique mesurée qui n'empêche nullement l'ambition, cela passe par une bonne gestion financière non génératrice de déficits. Veillons à conserver un autofinancement suffisant pour ne pas avoir recours à l'emprunt de façon inconsidérée.

5. Quels sont les projets intercommunaux sur votre commune en cours ou à venir ?

Une première tranche de travaux de réhabilitation de la mairie vient de s'achever. Une deuxième phase sera programmée en 2010. Cet étalement dans le temps nous permet de disposer de financement suffisant pour réaliser en 2009 d'autres travaux indispensables.

Après avoir réhabilité les façades de l'église, nous envisageons aussi de procéder à la restauration intérieure de l'édifice.

6. Quelles seraient les compétences que vous souhaiteriez voir transférer à la structure intercommunale ?

Le projet de transfert de la compétence tourisme me paraît cohérent. Engager une politique commune de la valorisation du patrimoine garantissant la qualité des biens et des services proposés sur l'ensemble du territoire de la CCC me semble judicieux.

7. Quels sont les enjeux et les défis de la Communauté de Communes du Clermontais pour les 10 ans à venir ?

Bonne question ! Une vision globale cohérente qui tienne compte des particularités locales sans exclusion. Tendre vers un développement équilibré qui prenne en compte l'économique, le social et le durable.

8. Comment définiriez-vous le territoire Clermontais ?

Riche de ses diversités, en pleine mutation, le territoire clermontais situé au cœur du département, bien desservi par l'A75 et l'A750, occupe une position stratégique prometteuse tant d'un point de vue économique que touristique. A nous de créer les conditions favorables pour être attractif.

9. Quels sont les atouts et les faiblesses du Clermontais ?

En me répétant, ses atouts, la richesse de son patrimoine naturel et architectural, sans oublier la viticulture qui demeure un secteur économique essentiel lié à l'identité du territoire.

Les faiblesses ? Justement tout un pan de son économie sinistré avec la crise viticole ce qui fragilise son tissu économique.



ENVIRONNEMENT, COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'actualité de l'agenda 21 de la CCC



Un diagnostic prêt à être partagé

La réalisation d'un Agenda 21 permet d'élaborer un projet global d'actions qui concilie respect de l'environnement, activité économique et solidarité pour les années futures. Il se décline dans toutes les compétences de la structure porteuse et fait l'objet d'une large concertation.

Lancé en septembre 2007, la Communauté de Communes du Clermontais se donne trois ans pour publier son Agenda 21 et obtenir sa reconnaissance nationale.

Du 1^{er} mars au 31 juillet, la CCC a accueilli en stage Marion Perret, étudiante en Master 1 "Ecologie fonctionnelle et Développement Durable" à l'Université Montpellier 2. Elle a réalisé un diagnostic complet du territoire

et de son action dans les différents domaines mis en avant dans le cadre de référence national à savoir : environnement, aménagement urbain, économie, culture et société, gouvernance et services de la collectivité territoriale. Pour cela elle a rencontré l'ensemble des responsables des services de la CCC, de nombreux agents, des responsables d'associations locales, des représentants des collectivités territoriales...

La prochaine étape va être de présenter ce diagnostic aux élus de la CCC avant d'engager une large concertation avec la population afin de l'enrichir et d'établir ensemble une stratégie de Développement Durable ainsi qu'un plan d'actions.



Economie d'énergie tout azimut pour la CCC

La CCC a demandé à Hérault Energie de réaliser une étude sur ses consommations énergétiques et vient de lancer une étude pour la mise en place d'un schéma intercommunal de développement des énergies renouvelables sur le Clermontais

Dans le domaine de l'énergie la Communauté de Communes du Clermontais souhaite répondre aux objectifs fixés par l'Union Européenne en 2007 à savoir 20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 20% d'augmentation d'efficacité énergétique et 20% d'énergies renouvelables d'ici 2020. Elle souhaite contribuer aux efforts internationaux et nationaux de lutte contre le changement climatique, tout en préservant les richesses patrimoniales.

Ainsi, dans le cadre de son Agenda 21, elle a engagé deux actions importantes.

Elle a tout d'abord confié à Hérault Energie dont l'une des missions est d'aider les collectivités locales à mieux maîtriser leurs consommations et dépenses d'énergies, la mise en place d'un Conseil d'Orientation Energétique. L'objectif poursuivi par cette étude consiste à améliorer la connaissance des installations techniques du patrimoine intercommunal, à réagir face aux dérives, à comparer les indicateurs énergétiques aux moyennes intercommunales et nationales et proposer des solutions concrètes. L'étude vient d'être terminée et elle sera prochainement présentée aux élus de la CCC qui décideront des améliorations à mettre en place.

D'autre part, face à la multiplication des projets éoliens ou photovoltaïques sur son territoire, à la pression des opérateurs et à l'absence de vision globale pour les communes, la CCC a décidé d'élaborer un schéma intercommunal de développement des énergies renouvelables. Une mission d'étude a été récemment confiée au cabinet SOLAGRO, qui travaillera en partenariat avec

le bureau d'étude Abies et le Géfosat. La réalisation de ce schéma confirme l'intérêt de la Communauté pour la recherche de solutions énergétiques renouvelables, durables, en complément des énergies utilisées actuellement, mais également la volonté de préserver un cadre de vie de qualité pour ses habitants en refusant une prolifération anarchique des implantations des équipements nécessaires à la production d'énergie renouvelable. Les résultats de cette étude sont attendus pour le début de l'année 2010. Ils feront l'objet d'une large communication auprès de la population locale.



ENVIRONNEMENT, COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Tri sélectif des déchets

Le tri en vacances aussi

Selective sorting... on holidays too !

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009, la CCC et le Syndicat Centre Hérault ont lancé une opération expérimentale de collecte sélective des déchets dans 4 campings volontaires du Clermontais. Cette opération avait pour objectif d'engager les estivants dans la démarche de tri sélectif, au même titre que les habitants du Clermontais.

Traditionnellement, les campeurs pratiquent peu les bons gestes de tri, souvent par méconnaissance des règles en usage sur le territoire, par manque sur place d'équipements adaptés à leur mode d'hébergement ou par facilité (ce sont les vacances !). Or ils produisent 1 kg de déchets par jour et par personne, qui non triés partent au Centre d'Enfouissement Technique de Soumont.

Cette action consistait à mettre à leur disposition les moyens de bien trier et de les inciter à mieux utiliser les équipements collectifs de collecte, en éliminant systématiquement leurs déchets par catégorie : biodéchets, déchets valorisables (verre, papier, emballages ménagers), déchets résiduels, encombrants.

Des équipements individuels de collecte ont été distribués aux campeurs à leur arrivée sur le site : un bioseau (pour les déchets alimentaires), un tribag (pour les déchets recyclables).

Un document spécifique d'information, sous forme de bande dessinée, a été élaboré par la nouvelle agence en communication Clermontoise *Electrons Libres* (www.electronslibres.com) pour les guider dans cette démarche et les encourager à adopter une "éco-attitude" sur leur lieu de vacances. Une signalétique adaptée, disposée dans le camping, leur indiquait les différents lieux de collecte.

Cette première initiative a été très instructive. Elle a permis de mettre en évidence des difficultés à résoudre si l'on veut développer le tri sélectif des déchets par les touristes.

Des adaptations seront donc à prévoir dans chacun des établissements de plein air, au cas par cas, en tenant compte des spécificités locales. Les mois d'hiver seront dédiés à cette noble cause.



Le festival "Mourèze fait son cirque"

Un festival "écolo'Zic" Partenaire de l'Agenda 21 de la Communauté de Communes du Clermontais

Les préoccupations de l'association les Bacchanales de Mourèze, organisatrice de ce Festival, sont au cœur des problématiques soulevées lors du sommet de la Terre à Rio en 1992 : respect de l'environnement, activité économique et solidarité.

Fort des expériences et initiatives déjà menées lors des précédentes éditions, les organisateurs du Festival, ont obtenu cette année une subvention de 2000 € de la Communauté de Communes du Clermontais pour aller plus loin dans ses engagements en faveur du Développement Durable.

L'organisation du festival a ainsi été conçue dans une démarche de Développement Durable.

"Tout d'abord de nombreuses actions d'éducation au Développement Durable

ont été mises en place par une sensibilisation à la beauté et à la fragilité de l'environnement et donc à sa nécessaire protection (balade écolocirque, exposition univers d'eau douce, conférence, sentier artistique...) mais aussi par une gestion globale des déchets sur les deux sites du festival et l'installation de toilettes sèches. Le volet économique a également été abordé avec l'impression des documents de communication sur papier recyclé, avec des encres végétales et chez un imprimeur labélisé, par l'achat de vaisselle en dur chez Emmaüs et l'utilisation de gobelets consignés et réutilisables Ecocup, par la promotion des produits du terroir (marché et restauration).

Le dernier objectif de ce festival qui est d'encourager la création artistique, de favoriser sa diffusion en milieu rural et de développer du lien social a été illustré par

une accessibilité des sites aux personnes handicapées, une politique tarifaire adaptée..." explique Thierry Kergomard, le président de l'association.

Avec ce partenariat qui sera développé dans le futur, la CCC souhaite que ce festival serve d'exemple aux autres organisateurs de manifestations afin de généraliser les principes du Développement Durable. Le service de collecte des ordures ménagères a d'ailleurs investit dans des containers spécifiques qui peuvent être prêtés avec le matériel traditionnel de prêt (tables, chaises, grilles, podium...) pour faciliter et encourager le tri des déchets lors de grands événements se déroulant dans les communes.

Les éco-gestes au quotidien

Comment participer concrètement et au quotidien à la protection de l'environnement ? En adoptant des gestes simples et des réflexes qui contribuent à réduire la pollution, à faire des économies d'énergies et à favoriser le développement durable. Voici quelques trucs et astuces pour se comporter en vrai "éco-citoyen" responsable.



Un cartable vert !

La rentrée des classes est passée, mais vous avez peut être oublié d'acheter quelque chose, ou vous allez devoir en acheter de nouvelles en cours l'année... et si vous achetiez des fournitures écologiques ?!

Voici quelques pistes pour vous aider à faire des choix respectueux de la planète et de vos enfants :

1. N'acheter que le nécessaire et réutiliser le matériel

Certaines fournitures de l'année précédente peuvent être réutilisées, le budget de la rentrée s'en trouvera automatiquement allégé.

2. Choisir des fournitures robustes

Bannissons les produits jetables et privilégions les fournitures qui dureront l'année entière, voire plusieurs années. Rien ne remplace un cartable solide et lavable. Il en existe en coton, en chanvre et même en chambre à air recyclée !

3. Choisir des produits rechargeables

Un porte mine pour remplacer un crayon de mine en bois, un stylo plume rechargeable à la place d'un stylo à bille en plas-

tique... produiront moins de déchets et s'avéreront plus économiques.

4. Choisir des fournitures sans produits toxiques

Les enfants passent 8 heures par jour au contact de leur matériel scolaire. Faites attention aux solvants que peuvent contenir les colles, ou les feutres, marqueurs et surligneurs.

5. Choisir des produits en matériaux recyclés

Choisissez du papier recyclé non blanchi ou blanchi sans chlore pour les cahiers et du carton recyclé pour les classeurs. Mais attention, même recyclé, le papier ne doit pas être gaspillé. Pensez à écrire des deux côtés des feuilles ...

6. Éviter les déchets d'emballage

Favorisez les produits vendus en vrac. L'emballage n'est pas signe de qualité mais source de déchets supplémentaire.

7. Favoriser les énergies renouvelables...

...en utilisant par exemple une calculatrice solaire.



Association Demain la Terre !
Service Itined

1 rue Eglise des Cordeliers
34150 Gignac

04 67 57 25 44

ou itined@demainlaterre.fr

www.demainlaterre.fr

(télécharger les programmes d'activités)

GENS D'ICI - GENS D'AILLEURS

Le Haras de l'Olympe, l'univers du cheval à Aspiran

L'homme est apparu sur terre il y a moins de 3 millions d'années. Le cheval galopait déjà sur le continent américain et a évolué pour devenir le cheval d'aujourd'hui. C'est à Aspiran qu'Alain Alcacer, propriétaire des lieux, nous accueille pour nous parler de l'un des plus beaux animaux de tous les temps.

Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

C'est une écurie de propriétaires et école d'équitation. Sur un site clôturé de 6 hectares nous assurons élevage et pension pour chevaux. Notre structure propose une carrière de saut d'obstacle de 40 par 60 m, une carrière de dressage et un rond de longe. La pension est possible en box ou en paddock avec abri équipé d'abreuvoirs automatiques. Nous avons également des chevaux à la vente et à la disposition des cavaliers/propriétaires un enseignant diplômé qui donne des cours et accompagne les cavaliers en compétition.

Quelles races de chevaux possédez-vous ?

Principalement des selles français. Nous possédons des poneys de différentes tailles pour les cours des enfants, des trotteurs, des purs sangs, des anglo-arabes, des mérens (cheval à robe noire).

Quelles sont les conditions pour enseigner l'équitation ?

Aimer la nature et les animaux, être en symbiose avec eux constituent les éléments indispensables et incontournables. Pour l'enseignement, il faut passer un diplôme d'état BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports). Il y a 2 ans de qualification ainsi que des passerelles (licence des sports et équivalences). Le Haras de l'Olympe a obtenu le label 2009 de l'Ecole Française d'Equitation.

La passion des animaux est-elle indispensable pour monter un cheval ?

Absolument ! L'entretien d'un cheval demande beaucoup d'attention. Il faut tout d'abord procéder au pansage qui correspond au brossage du poil, ensuite curer les pieds sous le sabot, puis on selle et on met la bride sur la tête du cheval.

Pour les soins spécifiques, ce sont les vétérinaires qui les pratiquent : vaccin annuel tétanos/grippe, et entretien dentaire.

L'alimentation des chevaux est très importante ! Je fais 5 services par jour car les chevaux sont de grands animaux avec un petit intestin disproportionné à leur taille. Il faut savoir qu'un cheval dans la nature passe les 3/4 de son temps à brouter ! Les granulés et le foin sont indispensables pour son équilibre alimentaire et sa santé. L'eau est aussi très importante : il en boit 40 litres par jour et jusqu'à 60 litres en été. Une pénurie d'eau s'avère très grave chez cet animal qui se déshydrate à une vitesse énorme surtout en pleine chaleur et vent. Les abreuvoirs automatiques permettent d'avoir une eau claire en permanence.

Des conseils aux personnes intéressées pour pratiquer l'équitation ?

L'équitation muscle les abdominaux et une partie des dorsaux, et peut être une thérapie contre le mal de dos dans certains cas. Il faut être passionné pour passer beaucoup de temps avec les chevaux. On sait quand on arrive mais pas forcément quand on repart !



Pour plus d'informations

Tel : 06 83 50 64 67 / 04 67 88 69 51
Site : www.harasolymp.e-monsite.com
Mail : harasdelolymp@aliceadsl.fr
Sortie Aspiran, vers Paulhan.





La Base de plein air du Salagou à Clermont l'Hérault

Cécile Amiel, directrice de la base bordant le lac du Salagou, nous invite à découvrir ou à redécouvrir les propositions nautiques et de plein air dans ce décor grandiose à la végétation méditerranéenne.

Depuis quand la base de plein air existe-t-elle ?

Le club de voile a été mis en place il y a 40 ans et la base existe depuis 1983 en multi activités. Il y a 2 structures en une qui sont ouvertes à l'année et depuis 1999, nous employons de 3 à 5 personnes (l'hiver) et jusqu'à 14 personnes en saison. La promotion des activités s'effectue tout au long de l'année pour les écoles avec l'hébergement, la restauration, les comités d'entreprises, des écoles étrangères essentiellement belges et allemandes ainsi que des clubs sportifs. Nous avons aussi reçu les rugbymen du stade français en 2008.

Qu'est-ce qui la différencie des autres bases de loisirs ?

La multi activité sur un même site ! Nous proposons un séjour "clé en main" dès qu'une personne appelle. En 2006, la base a obtenu le Label Qualité Hérault décerné aux infrastructures pour la qualité de l'accueil, des prestations et de l'hygiène. En 2008, nous avons reçu le Label Fédération Française de Voile pour l'enseignement et en 2009, celui du Label Fédération Française de Voile en tant que Club de Sport.

Quelles sont les principales activités de loisirs proposées ?

La voile (optimists, caravelles, catamarans), la planche à voile, le canoë, le pédalo, le tir à l'arc, le VTT, la course d'orientation, la randonnée, des ateliers de construction de cerfs-volants, de l'escalade... Toutes ces animations sont encadrées par des personnes possédant un Brevet d'Etat.

Nos animations existent pour satisfaire le plus grand nombre de personnes désirant s'essayer aux sports nautiques et autres sports de la base.

Quels sont les événements à retenir ?

En avril est inscrit le Challenge Départemental de Dériveurs et de planches à voile pour les enfants.

Chaque année, nous organisons une Journée portes - ouvertes afin de faire connaître les sports de voile et de pleine nature pour tout public. Cette année, cette journée a été transformée en une journée de découverte et d'initiation "Journée Sport, Nature et Santé"

En octobre, c'est l'Orient Raid, les 10 et 11 octobre 2009, où des orienteurs arpenteront les circuits VTT, course d'orientation, canoë et trail au programme avec course de canoë et à pied.

Quels sont vos projets d'avenir ?

Depuis un an et demi, nous proposons des animations pour les Clermontois et ceux des alentours. Des anniversaires les mercredis peuvent être envisagés, avec ou sans goûter de 14h à 17h au



prix de 8,50 € par enfant, avec l'activité de leur choix !

Nous essayons de lancer de nouvelles prestations afin que tous les publics aient un intérêt à venir au lac et surtout de manière régulière.

Nous avons aussi la possibilité de recevoir les personnes au snack tous les midis sur les terrasses, des locations de salles et terrasses à partir de 80 € ainsi que des initiations de tir à l'arc les mercredis matins en juillet et août pour 10,50 €

Nous espérons très vite développer le sport adapté pour les personnes à mobilité réduite puisque le bâtiment est à présent accessible. Nous attendons enfin que le Syndicat Mixte de Gestion du Salagou voit ses projets aboutir (aires de camping-cars, tables de pique-nique, parking, etc....)

Pour plus d'informations

Base de plein air du Salagou - Lac du Salagou

34800 Clermont l'Hérault

Tél. 04 67 96 05 71

www.le-salagou.fr

mail : bpa.salagou@wanadoo.fr

ANIMATIONS INTERCOMMUNALES ET LOCALES

Reprise des Balades du Patrimoine

Une façon originale de (re)découvrir le Clermontais

La 12ème saison des Balades du Patrimoine amènera tous les mois d'octobre à juin les participants aux quatre coins du Clermontais. Au programme des visites guidées de communes, de sites, d'édifices remarquables du Clermontais ou des conférences qui permettront de (re)découvrir l'histoire du Clermontais. Ces animations sont gratuites.



Dans les communes

Octon

Du 12 septembre au 11 octobre,

exposition

“Voyage, sans boussole” peintures d'Ahmed Djelilate

au Village des Arts et Métiers à Octon

Peintre des couleurs, marqué par les cultures de la Méditerranée, Ahmed Djelilate développe depuis une vingtaine d'années un travail très personnel, n'obéissant à aucune école et aucun courant.

Ouverture au public les samedis et dimanches de 14 à 18 heures

Contact : parc_octon@yahoo.fr



PROGRAMME

Samedi 17 Octobre 2009, 15h :

“Démonstration de filage” Contes et exposition de photos de brebis avec animation sur la laine, de Bernadette Guignot, et par Uta Trebing et Marie-Odile Pontac
RDV à 14h30, à la bibliothèque, **CLERMONT L'HERAULT.**

Dimanche 18 Octobre 2009, 14h :

“La laine dans tous ses états” marche de 10h à 18h et visite guidée autour de la Manufacture avec Martini Valentini et la conteuse Dominique Despierre.
RDV à 13h30, sur la place, **VILLENEUVETTE.**

Samedi 14 Novembre 2009, 14h30 :

“Le sentier des cépages”, par les Amis de Paulhan.
RDV à 14h, cave coopérative, **Paulhan.**

Samedi 12 Décembre 2009, 14h30 :

“Patrimoine géologique et histoire des terrains anciens à Cabrières”, par Raimund Felst, directeur émérite au CNRS,
RDV à 14h, à la salle des fêtes, **CABRIERES.**

Samedi 23 Janvier 2010, 14h30 :

“Le catharisme et la croisade contre les Albigeois 1209-1229”, avec Histoire et Cultures en Languedoc.
RDV à 14h, au théâtre, **CLERMONT L'HERAULT.**

Clermont l'Hérault

Dimanche 27 septembre,

La Salagou Mania

A l'occasion des 40 ans du Salagou, le Club VTT Roc Evasion propose cinq circuits de randonnée allant du parcours familial au parcours expert pour les plus aguerris.

Inscription et information auprès de Roc Evasion VTT Club, 1 route du lac, 34800 Clermont l'Hérault ou par e-mail à vtt@rocevasion.net - Attention nombre de participants limités.

La Salagou Mania
Clermont l'Hérault
Dimanche 27 Septembre
Randonnée VTT
55 - 45 - 35 - 25 et 13 Kms
<http://www.rocevasion.net>

Dans le cadre de la 2^{ème} rencontre internationale du patrimoine historique, du 2 au 4 octobre à Montpellier, Clermont l'Hérault et Carcassonne

Clermont l'Hérault

Vendredi 2 octobre,

Soirée festive organisée par l'association "Valeurs et Patrimoine" - espace des Pénitents

19h45, accueil, 20h, repas languedocien ; 21h contes et légendes cathares : "il était une foi..." par Fabien Bages, conteur et Hervé Berteaux, musicien, 22h15, balet avec le groupe occitan Tega Los.

Samedi 3 octobre, Colloque "Les Cathares, la croisade contre les Albigeois - 1209 - 1229", au théâtre de Clermont l'Hérault

Pour plus d'information et inscription : 06 61 180 187 ou jloulac@live.fr

Cabrières

Sur les cimaises de la galerie photo des Schistes



Au caveau des vignerons de Cabrières

Du 3 octobre 2009 au 8 janvier 2010

"Moment meets motion" de Günter Hoffmann

Clermont l'Hérault

3^{ème} édition de l'Orient Raid

du Salagou

Samedi 10 et dimanche 11 octobre

Organisé par le MUC de Montpellier, une association universitaire, en étroite partenariat avec la Base de Plein air du Salagou, cette nouvelle édition promet d'être à la hauteur des attentes des participants.

Cette année, les enfants pourront également participer... avec deux circuits proposés en fonction des âges le samedi, grâce à l'aide d'Ozone VTT et des Coureurs de Clermont l'Hérault.

Le concept de la course du dimanche pour les adultes est simple, des équipes de deux raideurs s'élancent sur une série d'épreuves (VTT, Canoë, Trail, C.O, ...) en orientation et en autonomie !

Pour plus d'information et inscription consulter le site :

orientraid.muc-orientation.com

ou à la base de Plein Air : 04 67 96 05 71

Limite des inscriptions :

150 équipes au 21 septembre 2009



Salasc

Dimanche 11 Octobre 2009 de 9h à 19h

Puces et Troc d'Art

Organisés par l'association l'Attribut des Vaillergues

Pendant une journée 30 à 40 artistes vident leurs fonds d'atelier et les amateurs d'art, curieux et autres peuvent enfin s'offrir une œuvre d'art...

Cette journée marquera également la clôture de l'exposition "Monumental" avec une Tombola "Chek'Art", des ateliers de découverte artistique, de la musique et des surprises, Buvette/petites restauration sur place, piknik bienvenue.

Lieu dit les Vaillergues (Auberge Campagnarde)

Route du Mas Canet - 34800 Salasc

Tel : 06 71 90 19 63

Mel : contact@lesvaillergues.com

Clermont l'Hérault

J'ai vu tomber la lune

Théâtre de Clermont l'Hérault

Mercredi 14 octobre - 20h45

Judi 15 octobre - 19h

Cette nouvelle création de la compagnie Anonima Teatro est nourrie par la singula-



rité de masques larvaires. Ces masques, hérités de la tradition du carnaval de Bâle, projettent un univers poétique tout à fait unique au théâtre. Ils sont grands, blancs et bruts avec la particularité d'être inachevés et presque grotesques. Avec leur aspect embryonnaire, ils nous renvoient à notre condition humaine, dans ce qu'elle a de plus essentiel. Les masques larvaires nous renvoient avec un humour grinçant à notre solitude et à nos faiblesses. Ils nous transmettent leur univers avec une écriture à la fois abstraite, absurde et terriblement percutante. Le specta-

teur, lui aussi, est alors pris dans cette folie innocente et incroyablement complice. Tout est là, danse, théâtre, clown, marionnette, une richesse de genres et de styles qui dessine avec audace et justesse cette création.

Il est rare que de jeunes équipes aujourd'hui se lancent dans l'exigeant travail du masque, et c'est donc un beau spectacle à découvrir !

Théâtre poétique 10 ans

Tarifs 14 et 9 €

Réservation 04 67 96 31 63

reserv.theatreclermont@wanadoo.fr

Cabrières

Fête du primeur

Samedi 21 et dimanche 22 novembre, l'AOC Cabrières sera à l'honneur



Au programme : dégustation du primeur, soupe à l'oignon et repas festif, animation musicale, randonnée pédestre et VTT tout public, découverte du patrimoine...

Une manifestation organisée par l'association "L'Estabel en fête" avec le soutien de la cave coopérative, la Communauté de Communes du Clermontais, la commune de Cabrières, le Foyer Rural et le Club VTT Roc Evasion.

Pour plus d'information

Tel. 04 67 88 91 60 (Cave coopérative)

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Peret

du Samedi 14 Novembre au Samedi 19 Décembre 2009 à la fondation A.N.P.Q

à Péret. Vernissage : Jeudi 12 Novembre 18.30 - 21h30

Jürgen Dehniger

CENDRES - PLOMB - et - SEL

Les créations de Jürgen Dehniger attirent émotionnellement le spectateur dans l'œuvre. Il a à déchiffrer les symboles selon sa mémoire et son expérience. Les tableaux ont plusieurs niveaux, intenses, faisant référence à la guerre, la persécution et la destruction. Il est photographe, peintre voyageur à travers l'histoire.

Fondation A.N.P.Q, Arts N'imPorte Quoi

4 Avenue Marcellin Albert

34800 - Péret - France

+ 33 (0) 467 44 79 86 - www.anpq.org

Mercredi - Vendredi 14.00 - 20.00

Samedi 10.00 - 19.00

Sur rendez-vous: + 33 (0) 4 67 44 79 86



Tournée dans le Clermontais

Le sentier artistique de Mourèze 2009 "Reflets et Lumières"

Pour tous ceux qui ne l'ont pas vu, nous vous proposons un retour en images sur le sentier artistique de Mourèze placé cette année sous le thème de "Reflets et Lumières".

C'est avec l'ambition de faire découvrir sous un nouveau jour le site fabuleux de Mourèze et de le valoriser qu'a été lancé ce pari un peu fou de réaliser, au milieu du cirque : un sentier artistique ! Une quinzaine de créateurs régionaux, aux parcours très variés, relèvent depuis 4 ans le défi de cette galerie en plein air. Les artistes se rencontrent pour réaliser une combinaison entre leurs œuvres et le site dolomitique ruinforme, unique et surprenant de Mourèze.

Pendant trois semaines, au cours d'une promenade libre et gratuite, les promeneurs sont sensibilisés à la flore, la faune et la géologie du cirque de Mourèze au travers des œuvres très originales des artistes. Ces artistes bénévoles, plasticiens, peintres et sculpteurs, se sont lancés avec enthousiasme dans cette aventure à la fois physique (acheminer à dos d'hommes des pièces pouvant atteindre 5m et peser à terme près de 500kg !) et créative. Le Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

